

Orchestre de chambre de Paris

CONCOURS DU 02 NOVEMBRE 2026 POUR LE RECRUTEMENT D'UN(E) ALTO TUTTISTE PROGRAMME

PREMIER TOUR (Derrière paravent)

Concerto :

C. STAMITZ : Concerto n°1 en Ré Majeur,

1^{er} mouvement avec cadence au choix (ed. Henle)

Ou

F.A. HOFFMEISTER - Concerto en Ré Majeur

1^{er} mouvement avec cadence au choix (ed. Henle)

Traits d'orchestre :

W.A MOZART – *Les Noces de Figaro*

Ouverture, du début à mesure 58 comprise

F. MENDELSSOHN – *Le Songe d'une nuit d'été*

Scherzo, du début à mesure 129 comprise

SECOND TOUR

Concerto :

B. BARTOK – Concerto pour alto

1^{er} mouvement du début à mes. 153
(ed..Boosey&Hawkes ou ed. Serly)

Ou

W. WALTON – Concerto pour alto

1^{er} mouvement du début à mes. 108
(ed. Oxford University Press 2002)

Traits d'orchestre (Voir liste)

TROISIEME TOUR

JS. BACH – Courante + Sarabande de la suite n° 1, 2 ou 3 au choix

Musique de chambre - Séance de travail*

L. van BEETHOVEN Quatuor à cordes op 74

4^{ème} mouvement de mes 1 à mes 60 comprise

Traits d'orchestre (Voir liste)

Liste des Solos et traits d'orchestre communs aux 2^{ème} et 3^{ème} tours :

W.A MOZART – *Symphonie n°41*

4^{ème} mvt, de mesure 100 à mesure 157 comprise

L. van BEETHOVEN – *Symphonie n°5*

2nd mouvement, du début à mes. 10 comprise
de mes. 49 à mes. 59 comprise
de mes. 98 à mes. 106 comprise

S. PROKOFIEV – *Symphonie classique*

4^{ème} mouvement, de 2 avant [69] à la fin

A. SCHÖNBERG – *La Nuit transfigurée*

de mes. 29 à mes. 49
De mes. 284 à mes. 293

INFORMATIONS

- Les traits d'orchestre sont à télécharger sur le site internet de l'Orchestre de chambre de Paris

<http://www.orchestredechambredeparis.com/recrutement/>

- Chaque candidat doit donc apporter le(s) jour(s) du concours ses partitions et celles de l'accompagnement au piano.

- Toutes les épreuves se joueront avec l'accord orchestre (la3 442hz).

- Toutes les œuvres peuvent être jouées ou rejouées dans toutes les épreuves. Quelle que soit l'épreuve en cours d'exécution, le jury se réserve le droit d'interrompre le candidat. Au contraire, s'il le juge utile, il pourra procéder à une nouvelle audition. Toutes les épreuves sont éliminatoires. Les décisions du jury sont sans appel.

- ***Musique de chambre : le candidat doit mener et diriger le travail pour obtenir le meilleur résultat. Les autres musiciens et le président du jury pourront participer également en faisant des propositions.**